

ment à leur population, à la condition toutefois que le subside fédéral n'excède jamais les sommes dépensées par une province à cet effet. Ces subventions ont beaucoup contribué à pousser l'intérêt des autorités provinciales dans cette direction; à l'heure qu'il est l'enseignement professionnel est partout prospère, surtout dans les provinces manufacturières de l'est.

Les institutions d'enseignement technique régies par les dispositions de la loi sur l'enseignement technique de 1919 (9-10 George V, chap. 73) avaient 56,744 élèves durant l'année scolaire terminée le 30 juin 1921; 61,961 en 1922; 70,300 en 1923; 79,829 en 1924; 88,024 en 1925; 88,961 en 1926; 96,682 en 1927 et en 1928, 109,008. (Tableau 10).

**10.—Écoles industrielles, instructeurs et élèves au Canada, année scolaire terminée le 30 juin 1928.**

Provinces.	Nombre de municipalités possédant des écoles.		Nombre d'instructeurs				Nombre d'élèves.			
	Du jour.	Du soir.	Du jour.	Du soir.	Correspondance.	Total.	Du jour.	Du soir.	Correspondance.	Total.
Île du Prince-Édouard.....	1	15	21	24	—	45	937	430	—	1,367
Nouvelle-Écosse.....	2	26	7	136	14	157	471	2,620	1,051	4,142
Nouveau-Brunswick.....	8	9	64	100	—	164	1,101	1,874	—	2,975
Québec.....	16	14	149	427	—	576	4,839	11,491	—	16,330
Ontario.....	34	57	831	1,276	—	2,107	24,526	39,096	—	63,622
Manitoba.....	4	1	215	51	2	268	2,422	1,658	111	4,191
Saskatchewan.....	3	2	44	42	—	86	954	1,144	—	2,098
Alberta.....	3	11	86	101	4	191	2,120	2,610	290	5,020
Colombie Britannique.....	15	49	181	252	3	436	3,591	5,444	228	9,263
<b>Total, 1928.....</b>	<b>86</b>	<b>184</b>	<b>1,598</b>	<b>2,409</b>	<b>23</b>	<b>4,030</b>	<b>40,961</b>	<b>66,367</b>	<b>1,650</b>	<b>109,008</b>
<b>Total, 1927.....</b>	<b>78</b>	<b>170</b>	<b>1,515</b>	<b>2,129</b>	<b>22</b>	<b>3,666</b>	<b>34,703</b>	<b>60,313</b>	<b>1,666</b>	<b>96,682</b>

**Section 3.—Enseignement supérieur.**

L'enseignement supérieur est assuré au Canada par 23 universités et 85 collèges, dont un au sujet duquel on ne possède nulle statistique. Parmi ces collèges, 50 appartiennent à la province de Québec, se subdivisant ainsi: 22 collèges classiques et petits séminaires, 10 collèges indépendants non subventionnés, se consacrant à l'enseignement secondaire, et 11 autres collèges d'enseignement supérieur. Les collèges classiques sont officiellement classés comme institutions d'enseignement secondaire, mais dans les institutions enseignantes catholiques du Québec cette expression "secondaire" comporte le programme entier des matières du baccalauréat ès arts, dont les diplômes sont conférés par l'Université Laval et l'Université de Montréal.

**Universités.**—Parmi les 23 universités, six appartiennent aux provinces: (Nouveau-Brunswick, Toronto, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie Britannique); quatre sont indépendantes de toute confession religieuse: (Dalhousie, McGill, Queen's et Western); les autres ont un caractère nettement religieux; telles sont: St-Dunstan, St-François-Xavier, St-Joseph, Laval, Montréal et Ottawa, qui représentent l'Église catholique romaine; King's College, Bishop's College et Trinity College représentent l'Église d'Angleterre; Acadia et McMaster, l'Église baptiste; enfin, Mount Allison et Victoria représentent l'Église unie. Victoria et Trinity sont fédérées avec Toronto et King's College avec Dalhousie.